

LA GAZETTE d'AGUILCOURT

BULLETIN COMMUNAL d'INFORMATION

N° 269

octobre 2008

Site Internet : <http://www.aguilcourt.com>

La chronique des Elus

La rentrée

La rentrée scolaire 2008 s'est effectuée comme chaque année en présence de beaucoup de parents, dont certains étaient plus émus que leurs enfants.

Après deux mois de vacances nos écoliers étaient très heureux de retrouver leurs petits camarades.

Cette rentrée inaugure la semaine des 4 jours avec la mise en place d'heures de soutien.

Le Ministre de l'éducation Monsieur Xavier Darcos n'a donné aucune consigne pour l'organisation de cette réforme.

Ces heures peuvent être effectuées soit le midi, soit le soir ou le mercredi matin et ce sont les professeurs des écoles qui détectent les enfants en difficulté. L'aide apportée à ces enfants peut prendre différentes formes des cours en petit groupes ou une aide éducative personnalisée. Le soutien est proposé mais il ne s'impose pas : les parents peuvent refuser.

L'objectif est, d'après Monsieur Xavier Darcos, de diviser par trois d'ici à cinq ans les élèves de CM2 qui terminent en grande difficulté.

Concernant l'école de Condé sur Suipe, il a été décidé que ces heures de soutien seraient dispensés durant la période du déjeuner ; ce choix mérite quelques interrogations :

- les élèves qui ont du mal à suivre 6 heures de classe dans la journée seront-ils capables de se concentrer une heure de plus ?
- le dispositif de ramassage scolaire ne peut être modifié

et pour finir nous n'avons pas de structures adaptées pour prendre des repas.

Les performances scolaires des enfants dépendent de l'influence de l'école qui se charge de l'instruction, de l'implication des enseignants mais aussi de l'éducation et de l'engagement des parents.

Dans ce genre de démarche il est important que parents et enseignants se rencontrent pour se mettre d'accord sur les modalités afin que ces heures de soutien deviennent un moyen efficace de combler les éventuelles lacunes pour le plus grand bien des enfants.

Il est à noter que c'est la première fois que de tels moyens sont mis en œuvre pour ces enfants : il serait dommage que les parties concernées se laissent influencer par des considérations ou des convenances personnelles.

ACCUEIL DES ELEVES EN CAS DE GREVE DU PERSONNEL ENSEIGNANT

La loi du 20 août 2008 prévoit qu'en cas de grève des enseignants les communes du regroupement scolaire de la Vallée de la Suipe doit dorénavant organiser l'accueil des élèves.

Pour faire face à cette nouvelle charge nous devons établir une liste de personnes susceptibles d'encadrer les enfants.

Les habitants d'Aguilcourt intéressés sont invités à s'inscrire à la Mairie auprès de Madame Salomé Gauché. Merci de votre collaboration.

REGROUPEMENT SCOLAIRE DE LA VALLEE DE LA SUIPE

L'école maternelle et primaire du regroupement scolaire de la Vallée de la Suipe accueille 167 enfants

ENSEIGNANT	NIVEAU
Mme JULMANN	Maternelle PS-MS
Mme PINTAT	Maternelle MS-GS
Mme GASPARD	Maternelle GS-CP
Mme DOS SANTOS	CP-CE1
Mr BROSSAIS	CE1-CE2
M. LABOIS	CE2/CM1
M. BLAISE	CM2

Effectifs par villages :

AGUILCOURT	30
BERTRICOURT	27
CONDE SUR SUIPE	16
ORAINVILLE	47
PIGNICOURT	7
VARISCOURT	36
EXTERIEURS	4

Je souhaite une bonne année scolaire à tous les écoliers.
La directrice

COMPTE-RENDU DE CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 2 septembre 2008 – tous les conseillers sont présents
Le Maire ouvre la séance et invite l'assemblée à en élire un secrétaire de séance, Monsieur Renaud GAUCHE est élu.
Le procès verbal de la réunion précédente est lu et approuvé.

PPRI (PLAN DE PREVENTION DES RISQUES D'INONDATIONS ET COULEES DE BOUES)

Le maire fait lecture du courrier de Monsieur le Préfet qui informe le Conseil Municipal que la commune a un délai de 3 mois pour intégrer le Plan de Prévention des risques à la carte communale.

Après présentation du plan et étant donné qu'il existe déjà une cohérence entre la carte communale et le plan du PPRI, le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents adopte le projet et autorise le Maire à effectuer les démarches nécessaires auprès du cabinet Environnement & Conseil pour effectuer un plan de recollement.

FIXATION DE LA TAXE D'ASSAINISSEMENT 2008

La taxe d'assainissement, appliquée chaque année sur la consommation de chaque usager du réseau d'adduction d'eau, est utilisée pour :

- effectuer le remboursement des annuités des différents emprunts contractés auprès de l'Agence de l'Eau et de la Caisse d'Epargne de Picardie,
- financer les provisions pour amortissement, et les frais de fonctionnement des installations.

Etat des prêts à rembourser :

PRETEUR	MONTANT TOTAL	Date de versement	ANNUITES	TAUX	Echéance
A.E.S.N.	30489.81 Euros	22.07	2540.82 Euros	0 %	22.07.2011
C.E.	77505.69 Euros	25.05	6209.32 Euros	2,39 %	25.05.2014
A.E.S.N.	108086.35 Euros	22.12	9007.20 Euros	0 %	22.12.2010
TOTAL	216 081.95 Euros		17757.34 Euros		

La consommation d'eau pour la période juin 2007 - juin 2008, s'élève à 14486 m³.
L'abonnement de 77 Euros réclamé aux usagers en octobre 2008, permettra de collecter : 10642.44 €

Les frais liés au fonctionnement des installations s'élèvent à 6728.69 €

La taxe d'assainissement devra donc permettre de collecter 13843.59 €.

Le montant de la taxe d'assainissement devrait donc être de :

13843.59 : 14 994 = 0.96 € H.T. par m³ au lieu de 0.78 € en 2007.

Cette forte augmentation s'explique par un nombre d'heures de travail de plus en plus important de l'employé communal sur la maintenance des pompes au poste de relevage notamment, et deux pompes ont du être remplacées.
Ces phénomènes sont directement liés au rejet des usagers de lingettes ou autres produits incompatibles à notre assainissement.

Les Membres du Conseil Municipal d'Aguilcourt, tiennent néanmoins à modérer cette hausse et fixe à l'unanimité des membres présents le montant de la taxe d'assainissement pour l'année 2008 à **0.96€ H.T. par m³**.
Il va de soi que si les frais d'assainissement se voyaient diminuer notamment par l'absence des rejets de lingettes, le prix du m³ serait revu à la baisse l'an prochain.

Le Maire fait lecture du courrier de Monsieur Legouellec Jean Marc par lequel il demande, suite à une panne de compteur d'eau reconnu par le Syndicat des eaux, de recalculer sa taxe d'assainissement sur la base du syndicat des eaux.
Le Conseil Municipal, à la majorité des membres présents accorde cette remise.

Le maire a communiqué aux conseillers les conclusions du bureau d'études SATESE constatant l'état de bon entretien général des installations mais signalant qu'il faut prévoir la vidange de la fosse de Merlet.

INDEMNITES DU PERCEPTEUR

Le Maire a présenté aux conseillers le courrier de Monsieur LEROUX Jean-Baptiste, trésorier de Guignicourt, présentant les conditions d'attribution de ses indemnités de conseil et budget de l'année 2008 ;

L'indemnité de conseil d'un montant maximum de 351.11€ sera attribuée en appliquant un taux de 80 % ; le montant total s'élève à 208.88 €, indemnité de budget de 30.49€ incluse. La délibération a été prise à la majorité des membres présents.

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

APEI de Laon

L'APEI informe que l'opération brioche au profit des personnes handicapées mentales s'effectuera les 10.11 et 12 octobre et sollicite des volontaires pour la vente.

Aucun conseiller n'étant intéressé, le maire informera cette association.

ASVS

L'Association Sportive de la Vallée de la Suippe informe le Conseil Municipal que le bureau a été réélu et composé comme suit :

Présidente : DALBERTO Françoise de Pignicourt
Trésorier : CHATEAU Jannick d'Orainville
Trésorier Adjoint : QUENARDEL Franck d'Orainville
Secrétaire : MENU Marc de Variscourt.

Les activités reprendront dans de brefs délais.

Taxi de Guignicourt

Le Conseil Municipal a rejeté à l'unanimité des membres présents, la proposition des taxis de Guignicourt d'organiser une rotation hebdomadaire pour les habitants avec participation financière de la commune.

Il est rappelé qu'il existe toujours le car du vendredi (RTA) pour le trajet vers le marché de Guignicourt.

Actions sociales des employés communaux

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la commune est tenue par obligation à élaborer un plan d'action sociale en faveur des trois employés communaux.

Le Maire va se renseigner auprès de l'organisme compétent pour connaître le montant à allouer et le Conseil Municipal décidera de la suite à donner lors de la prochaine séance.

Mise en conformité

Le permis de conduire Poids Lourds de l'employé communal va être renouvelé.

Un organisme de contrôle des installations communales va être désigné de manière à remettre les installations communales aux normes en vigueur.

Terrains vendus

Le Maire informe le Conseil Municipal que la vente des terrains communaux situés rue Julien Fenaux a été signée le 26 septembre. Le terrain de 318 m2 pour 35 616€ et le celui de 396 m2 pour 44 352€.

Communauté de Communes

Le Maire a informé les conseillers de la réunion du Conseil communautaire qui s'est tenue le 25 septembre à Montaigu.

Syndicat Scolaire de la Vallée de la Suippe

Le maire et monsieur Laurent FOISSY, délégués de la commune auprès du syndicat gérant l'école située à Condé sur Suippe, ont informé les conseillers des décisions prises lors de la dernière réunion et qui concernaient le projet d'école.

Séance close à 23 h 00

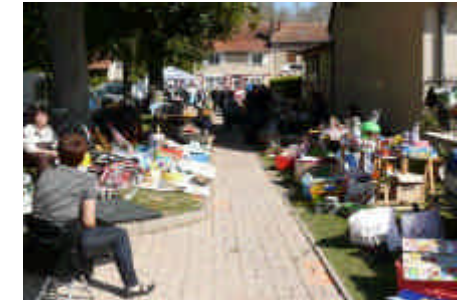
Prochaine séance : 31 octobre 2008 à 20 h 00

UNE BELLE BROCANTE

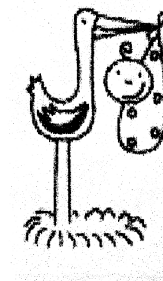
Beau succès pour la 11^{ème} édition de la Brocante d'Aguilcourt organisée par le Comité Sports, Loisirs et Culture et la Bibliothèque d'Aguilcourt.

Le nombre d'exposants a encore progressé par rapport à l'an passé : 170 exposants.

Merci à tous les participants.



ETAT CIVIL



Martine et Gérard Julmann
sont heureux de vous faire part de la
naissance de leur petite fille
Alice,
fille de Julie et Richard,
née à Strasbourg le 8 juillet 2008.

COMMEMORATION DE L'ARMISTICE DE 1918

Les habitants de la commune sont invités à assister à une cérémonie commémorative en souvenir des victimes civiles et militaires de la guerre 1914-1918 qui aura lieu le

**MARDI 11 NOVEMBRE, à 11 heures.
devant le Monument aux Morts**

Cette célébration sera suivie d'un vin d'honneur.

ÇA BOUGE A AGUILCOURT

Dopés par le succès de leur collaboration dans l'organisation de la Brocante, le Comité des Fêtes et la Bibliothèque d'Aguilcourt ont donc prévu de vous fixer de nouveaux rendez-vous d'ici la fin de l'année.

Tout d'abord à l'intention des jeunes, à l'occasion de la **Fête d'Halloween** ; les années précédentes, des groupes de jeunes arpentaient le village dès l'aube pour quémander des friandises chez les habitants. Cette année, une parade, qui aura lieu à partir de 15h30 le vendredi 31 octobre, va permettre de regrouper tout ce petit monde et de ne solliciter qu'une seule fois la générosité des Aguilcourtois. Pour agrémenter la fête, le défilé sera suivi d'un goûter gratuit dans la salle communale et d'un concours : les jeunes vont être invités à fabriquer un objet ayant trait avec Halloween et le plus beau travail sera récompensé. Pour des raisons d'organisation, les organisateurs ont deux exigences :

- les enfants de moins de 6 ans devront obligatoirement être accompagnés d'un parent,
- il est indispensable de s'inscrire avant le 29 octobre à la Bibliothèque, afin de prévoir les quantités pour le goûter.

Les adultes ne sont pas oubliés, car le 22 novembre est prévue une **Soirée Beaujolais** (à consommer avec modération) ; ce

Vin Nouveau est propice à des réunions conviviales où sont mises à l'honneur bon vin et bonne chère. Nous vous proposeront de passer ensemble une soirée au cours de laquelle, outre le côté gastronomique, vous pourrez, entre autres, vous exercer au karaoké !

De plus amples renseignements sur cette manifestation vous seront fournis dans la prochaine Gazette.



Nous vous avons promis des nouveautés en ce quatrième trimestre certaines seront réalisées, d'autres devront encore attendre.

Les créneaux d'ouverture de la Bibliothèque vont être augmentés : désormais elle sera ouverte deux heures par semaine et deux fois par mois, elle sera ouverte plus tardivement, de 18h à 19h. Vous pourrez désormais vous rendre à la bibliothèque :

- ↳ **Les mardis et mercredi de 17h à 18h**
- ↳ **Les mercredi 15 octobre, de 18h à 19h**
mercredi 4 & 19 novembre, de 18h à 19h
mercredi 3 & 17 décembre, de 18h à 19h

Autre nouveauté, Internet sera en accès libre le mardi soir : des ordinateurs seront mis à votre disposition, vous pourrez accéder à des documents en ligne, échanger des musiques et des conseils d'utilisation pourront même vous être prodigués ; avis aux jeunes et moins jeunes internautes !

Malheureusement, le Fonds documentaire de la Communauté de Communes n'est pas disponible et nous ne pouvons pas renouveler l'offre de livres mis à disposition des adhérents ; nous avons pris contact avec la Bibliothèque Départementale de Prêt de Soissons pour obtenir de nouveaux ouvrages et élargir notre catalogue.

Venez nous rendre visite : les animatrices de la BCD d'Aguilcourt seront heureuses de vous accueillir.

